DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Arkéa Exclusive Premium May 2023
Code ISIN : FR001400GFC1
Initiateur du PRIIP : Arkéa Asset Management société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.
www.arkea-am.com. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Arkéa Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Arkéa Asset Management est agréée en France sous le n° GP 01-036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés (DIC) : 24/07/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.
Classification Mixte.

Durée : La date de création du produit est le 22/05/2023, sa durée d'existence est de 9,5 ans. Ce produit a une date d'échéance soit le 30/09/2032.
La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds est de permettre à l'investisseur de bénéficier, de la Date de lancement jusqu'à la Date d'échéance d'une performance, nette de frais de fonctionnement et de gestion (définis dans le tableau relatif aux frais et commissions), égale chaque année à €ster Capitalisé + Taux i minimum*. Le fonds distribue les revenus générés sur la période, 15 jours ouvrés après le dernier jour de la période échue.
Pour réaliser son objectif de gestion, le fonds investit dans un portefeuille d'actions internationales entrant dans la composition des indices STOXX Europe 600, du Nikkei 500, SAX (OMX Stockholm All-Share) et du S&P500 et contracte un contrat d'échange sur rendement global (TRS), échangeant 100 % de la performance et des dividendes perçus par le fonds sur ce panier d'actions. La valorisation est définie à tout moment comme la Valeur liquidative d'origine augmentée de la performance égale à €ster Capitalisé + Taux i minimum* sur la Période multipliée par la Base de calcul de la Période en cours.
Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie, sa performance peut ne pas être conforme à son objectif en cas de défaut de JP Morgan SE. Le porteur est exposé à un risque de perte en capital. Le fonds est un fonds à échéance.

Date de lancement : 22/05/2023
Date d'échéance : 30/09/2032
Période : la première Période démarre à la Date de lancement et se termine le 29/09/24. Les Périodes suivantes sont des périodes annuelles se terminant le dernier jour ouvré de chaque mois de septembre.
Base de calcul : Actual / 360

Période de calcul i	Date de début de la Période i (inclus)	Date de fin la Période (exclu)	Taux i minimum (en point de base)
1	22/05/2023	29/09/2024	28
2	29/09/2024	30/09/2025	28
3	30/09/2025	30/09/2026	40
4	30/09/2026	30/09/2027	40
5	30/09/2027	29/09/2028	40
6	29/09/2028	28/09/2029	40
7	28/09/2029	30/09/2030	35
8	30/09/2030	30/09/2031	35
9	30/09/2031	30/09/2032 (inclus)	35

*Taux i minimum : 0,28% (cf tableau prospectus)
En vue de réaliser son objectif d'investissement, le fonds met en œuvre une stratégie d'investissement décomposée de la manière suivante :
- Un portefeuille d'actions internationales,
- Un swap, contracté avec JP Morgan SE, visant à obtenir jusqu'à l'échéance du 30 septembre 2032, et à tout moment en cas de remboursement anticipé, un montant qui, compte tenu des titres en portefeuille, permet de réaliser l'objectif de gestion :
- Le fonds verse à JP Morgan SE la performance positive du panier action y compris les dividendes qui y sont associés et JP Morgan SE verse au fonds la performance négative du panier action.
JP Morgan SE verse au fonds la performance égale chaque année à €ster capitalisé + Taux i minimum ainsi qu'une marge permettant de couvrir les frais courants. Investisseurs de détail visés : Les parts du FCP sont réservées à des investisseurs des clients professionnels qui répondent à la qualification d'investisseur professionnel au sens de l'article 423-27 du règlement général de l'AMF.
Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».
Affectation des sommes distribuables : Distribution/Capitalisation
La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne. Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank (pour les parts au porteur) ou d'IZNES (pour les parts au nominatif pur) tous les jours au plus tard à 12H30 et exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour de la session de collecte. La valeur liquidative est déterminée le 1er jour ouvré suivant. Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du produit, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management et sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).
Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : la valeur liquidative des parts du fonds est publiée sur le site www.arkea-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- Nom du dépositaire : CACEIS BANK.
Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse.
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :
- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure les pertes potentielles encourues par un OPC au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers de gré à gré et de techniques de gestion efficace de portefeuille. En cas de défaillance d'une contrepartie, la valeur liquidative du FCP pourra baisser dans la mesure où les garanties financières pourraient ne pas intégralement compenser la perte.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 1 mois
Exemple d'investissement 10 000 euros

Scénarios			Si vous sortez après * 1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**		9 957 €
	Rendement annuel moyen		-5,09 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**		9 957 €
	Rendement annuel moyen		-5,04 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**		9 957 €
	Rendement annuel moyen		-5,03 %
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**		9 960 €
	Rendement annuel moyen		-4,66 %

**période de détention recommandée*

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2022 et de 04/2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 09/2017 et de 10/2017.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 01/2024 et de 02/2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI ARKEA ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie		Si vous sortez après * 1 mois
Coûts totaux		509 €
Incidence des coûts annuels**		5,09 % chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 EUR sont investis.

** Période de détention recommandée.*

*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,06 % avant déduction des coûts et de -5,03 % après cette déduction.*

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement* ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	9 €
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

*Les coûts affichés correspondent aux droits d'entrée ajustables acquis au fonds. Ces frais ne sont pas appliqués de façon constante et systématique puisque cela dépend des coûts de liquidité et de la présence de seuils d'activation. Des informations complémentaires sur la mise en œuvre de ces droits d'entrée ajustables sont disponibles dans le Prospectus.

** Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 1 mois

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 1 mois

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (1 mois au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.
Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès d'Arkéa Asset Management par e-mail à l'adresse suivante : contact@arkea-am.com ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.arkea-am.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" ou en cliquant sur ce lien

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les dix dernières années.

Le Produit intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement (article 8) au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement Disclosure » ou « SFDR »). Plus d'informations sur le site internet de la société de gestion www.arkea-am.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne: https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24/07/2026
Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Arkéa Asset Management SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 3 027 160 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON
Siren 438 414 377 R.C.S. Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 01-036 – TVA : FR 64 438 414 377